

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 SEPTEMBRE 2020

EVREUX



La plaquette du bilan d'activité de la saison sportive a été envoyée par mail le vendredi 8 août 2020 à chaque association sportive.

Le samedi 5 septembre 2020, s'est déroulée l'Assemblée Générale statutaire dans les locaux de l'ALM Evreux.

Conformément aux statuts, les convocations écrites ont été envoyées le 7 juillet 2020.

L'Assemblée est présidée par Patrick HENRY.

Rapport de la commission de contrôle des présents

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par toutes les associations sportives présentes, annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 28 associations sportives sur 32 étaient présentes, donnant un total de 3 391 voix sur 3 726. (Les associations sportives n'étant pas en règle avec la trésorerie de la Ligue ou du Comité n'ont pas pris part au vote).

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc délibérer valablement.

L'ordre du jour est le suivant :

- Ouverture par le Président
- Validation des résultats des consultations à distance des clubs (le 27 avril 2020) :
 - Prorogation des mandats des délégués FFBB pour l'AG FFBB du Touquet
 - Prorogation des mandats des instances dirigeantes
 - Tenue de l'A.G. du CD27 au-delà du 15 juillet 2020
- Présentation des candidats et vote du 1^{er} tour pour l'élection du Comité Directeur.
- Rapport moral et d'activité du Secrétaire Général – VOTE
 - Rapport des Pôles :
 - Pratiques sportives (Sportive, Arbitres, Salles et terrains)
 - Formation (Technique, Encadrants, Arbitres)
 - Administration (Qualifications)

- Résultat du vote et préparation du 2^{ème} tour pour l'élection des membres du Comité Directeur
- Rapport du trésorier :
 - Compte de résultat 2019/2020
 - Rapport des vérificateurs aux comptes – VOTE
 - Dispositions financières 2020/2021 - Prévisionnel 2020/2021 – VOTE
- Nomination des vérificateurs aux comptes pour exercice 2020/2021
- Vote du deuxième tour pour l'élection du Comité Directeur.
- Election des délégués et suppléants pour l'A.G Elective de la FFBB.
- Intervention des invités
- Résultat des élections et réunion du Comité Directeur pour l'élection du Président.

Ouverture par le Président

Madame, Monsieur, il est 9h20, je déclare ouverte l'Assemblée Générale statutaire et élective de notre Comité.

Je vous remercie de bien vouloir mettre vos téléphones en mode silencieux.

Vu le contexte actuel, nous avons dû limiter le nombre d'invités.

J'excuse Monsieur Daniel HERBLINE, Président de la Ligue de Normandie, représenté par Madame Nathalie LANOE, Vice-Présidente.

Cette A.G. va être la plus simple possible et je tiens à m'excuser de ne pas vous offrir de café ou de pot de l'amitié en clôture. Mais le protocole sanitaire sera suivi à la lettre.

Alors que dire de cette saison marquée par le COVID-19 et l'arrêt des championnats, en espérant que celle qui redémarre puisse se dérouler sans encombres.

Deuxième point marquant de cette année sportive, le retrait de Patrice ROMERO du poste de Président.

Je tiens à préciser que patrice était au courant de mon postulat à sa succession et s'il a attendu, c'est à ma demande car je ne pouvais pas reprendre le poste tout en ayant une activité professionnelle.

Sa succession n'est pas des plus facile à assumer car il est un puits de connaissances dans le domaine du basket eurois, régional et national.

Il sera nécessaire que les nouveaux élus apportent tous un minimum de connaissances pour compenser son départ.

Merci à ceux qui nous quittent également en cette fin de saison : Séverine MENTEC, Secrétaire Générale, Françoise PELCAR, membre de la Commission Sportive, Patrick LEVESQUE, Trésorier, Jacques MENANT, membre de la Commission Sportive.

Merci à tous les élus qui se sont investis pour que le Comité puisse fonctionner du mieux possible.

Un grand merci à Séverine LE CORRE qui a continué à assumer sa charge de travail durant le confinement alors que certains Comités s'étaient mis en sommeil et étaient tout simplement injoignables.

Je n'aborderai aucun autre sujet car vous allez devoir voter et je ne souhaite pas développer de quelconques débats qui pourraient interférer avec les élections.

Par contre je pense qu'il sera tout de même nécessaire de se poser la question de la faisabilité des différentes manifestations sportives.

En ce qui me concerne, j'ai toujours privilégié la santé au détriment du plaisir sportif.

Un dernier point pour cette future saison : la dématérialisation des licences se poursuit avec la mise en place de la saisie de la licence par les licenciés.

Validation des résultats des consultations à distance des clubs (27 avril 2020) :

- Question 1 : Prorogation des mandats des délégués FFBB pour l'AG FFBB du Touquet
Contre : 0, abstention : 0, votés à l'unanimité.
- Question 2 : Prorogation des mandats des instances dirigeantes
Contre : 0, abstention : 0, votés à l'unanimité.
- Question 3 : Tenue de l'A.G. du CD27 au-delà du 15 juillet 2020
Contre : 0, abstention : 0, votés à l'unanimité.

Présentation des candidats et vote du 1^{er} tour pour l'élection du Comité Directeur.

Jacques MENANT, Président de la Commission électorale présente les 19 candidats pour l'élection des membres du Comité Directeur (18 postes à pourvoir dont 5 féminins) :

Mme HEDOUIN Frédérique
Mme LE PIOUFF Corinne
Mme LOIE Virginie
Mme RAKONTONDRAINIBE Lantsoa
Mme VAN BAAR Amel
M BENADOUR Stéphane
M BOUST Franck
M CHATIRON Bruno
M GIMENEZ Olivier
M HENRY Patrick
M ISIDORI Frédéric
M LAMY Cyril
M LANOE Dominique
M LEVEAU Pascal
M LOIE Bertrand
M MAHE Loïc
M MONSIRE Stéphane
M SAMWIL Médhat
M VILLAIN Gilles

Il invite les représentants des associations sportives à voter, en respectant les règles sanitaires protocolaires.

Afin d'éviter les déplacements des personnes, et dans le cas où il n'y aurait pas de deuxième tour, il est décidé que le vote des délégués pour l'A.G. de la FFBB du 19/12/2020 se fasse en même temps que le vote du Comité Directeur.

Présentation des candidats (2 délégués – 3 candidatures) :

M BENADOUR Stéphane
M HENRY Patrick
M LANOE Dominique

Rapport moral et d'activité du Secrétaire Général

La Secrétaire Générale Séverine MENTEC commente son rapport.

Après quelques interventions, le rapport est mis au vote :

Contre : 0, abstentions : 0.

Le rapport est voté à l'unanimité.

Rapport des commissions

Commission Sportive

Le Président de la commission commente le rapport.
Pas de questions.

Commission Technique

Le Président de la commission commente le rapport.
Pas de questions.

Commission des Arbitres Marqueurs Chronomètres

Le Président de la commission commente et apporte des précisions sur son rapport.
Pas de questions.

Commission Salles et terrains

Le Président de la commission commente le rapport.
Pas de questions.

Commission Qualification

Le représentant de la commission commente le rapport.
Pas de questions.

Elections des membres du Comité Directeur

Un bureau de vote est constitué par Cyrille DESERT, Président, Antoine DUFY, Fabienne LEVEAU et Séverine LE CORRE.

Le vote se déroule à bulletin secret. Les associations présentes disposent de 3 519 voix.

Le résultat du vote est lu par le Président de séance.

Mme RAKONTONDRAINIBE Lantosoa	3 519 voix	Elue
Mme VAN BAAR Amel	3 519 voix	Elue
Mme HEDOUIN Frédérique	3 518 voix	Elue
Mme LOIE Virginie	3 454 voix	Elue
Mme LE PIOUFF Corinne	3 348 voix	Elue
M BENADOUR Stéphane	3 519 voix	Elu
M CHATIRON Bruno	3 519 voix	Elu
M GIMENEZ Olivier	3 519 voix	Elu
M HENRY Patrick	3 519 voix	Elu
M ISIDORI Frédéric	3 519 voix	Elu
M SAMWIL Médhat	3 519 voix	Elu
M MAHE Loïc	3 508 voix	Elu
M LAMY Cyril	3 483 voix	Elu
M LOIE Bertrand	3 431 voix	Elu
M BOUST Franck	3 395 voix	Elu
M VILLAIN Gilles	3 371 voix	Elu
M MONSIRE Stéphane	3 074 voix	Elu
M LANOE Dominique	2 257 voix	Elu
M LEVEAU Pascal	1 902 voix	Non élu

Elections du Délégué à l'A.G. de la F.F.B.B. du 19 décembre 2020

Le vote se déroule à bulletin secret. Les associations présentes disposent de 3 304 voix.

Résultat des votes après dépouillement par la commission de contrôle constituée de Cyrille DESERT, Président, Antoine DUFY, Fabienne LEVEAU et Séverine LE CORRE.

Stéphane BENADOUR :	2 564 voix	Elu
Patrick HENRY :	3 201 voix	Elu
Dominique LANOE :	915 voix	Non élu

Rapport du Trésorier

Le trésorier commente son rapport.

Le budget voté à hauteur de 208 940 € a été réalisé en produits à 103,07% soit 215 364,40 € et en charges à 99,55% soit 207 997,41€.

Pas d'intervention.

Anne VALLEE et Frédérique HEDOUIN, ont vérifié les comptes. Anne VALLEE n'ayant pas pu se libérer aujourd'hui, la parole est donnée à Frédérique HEDOUIN :

En exécution de la mission que l'Assemblée Générale nous a confié, nous vous présentons le rapport relatif à l'exercice 2019/2020 clos le 30 avril 2020 sur :

- Le contrôle des comptes annuels, joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et informations.

La vérification a été exécutée au siège du Comité Départemental le lundi 18 mai 2020, en présence du chargé des Finances et de la secrétaire administrative.

Après un rapprochement des documents financiers avec les diverses factures, nous avons obtenu l'assurance que les comptes annuels ne comportent aucune anomalie.

Nous certifions qu'ils sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière à la fin de l'exercice.

Le compte de résultat est arrêté comme suit :

PRODUITS : 215 364,40 Euros

CHARGES : 207 997,41 Euros

RESULTAT : 7 366,99 Euros

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques et nous n'avons aucune remarque à faire.

En conséquence, nous vous proposons que l'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour l'exercice 2019/2020.

Pas de vote contre ; pas d'abstention.

Dispositions financières

Pas d'observation, les dispositions financières sont proposées au vote.

Contre : 0, abstention : 0, votés à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2020/2021

En raison du contexte sanitaire, une diminution du nombre des licenciés peut être envisageable.

Par conséquent, le montant des recettes à recevoir pour les licences a été diminué de 20%.

Le budget est arrêté à l'équilibre à 193 800 €.

Pas d'observation, le budget prévisionnel est proposé au vote.

Contre : 0, abstention : 0, votés à l'unanimité.

Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2020/2021 :

François CHION et Pierre DUHAMEL se proposent pour être vérificateurs aux comptes pour la saison 2020/2021.

Pas de vote contre ; pas d'abstention.

Réunion du Comité Directeur pour l'élection du Président.

Les nouveaux membres élus se réunissent à huis clos pour élire le Président du Comité.

La séance est ouverte par le doyen d'âge : Patrick HENRY.

1 candidat se présente pour le poste : Patrick HENRY.

Puisqu'un seul membre se présente, le vote se fait à main levée ;

Contre : 0, abstention : 0

Patrick HENRY est élu Président du Comité de l'Eure à l'unanimité.

Remise des récompenses

Le protocole sanitaire ne permettant pas la remise des récompenses individuelles, ces dernières sont remises aux dirigeants de clubs respectifs.

Patrick HENRY rappelle qu'une dotation de 250 ballons, offerte par le Comité, a été répartie entre tous les clubs du Département de l'Eure.

La parole aux invités

Nathalie LANOE, représentante de la Ligue de Normandie souligne qu'elle n'est pas d'accord avec Séverine MENTEC, lorsqu'elle dit dans son rapport que la communication avec la Ligue n'a pas été facile. Si elle reconnaît qu'il y a eu des dysfonctionnements tout a été mis en œuvre pour que la saison se déroule pour le mieux pour les clubs de la région.

Patrice ROMERO remercie les élus qui ont travaillé à ses côtés. Il fait remarquer aux clubs que si ces derniers n'ont pas toujours été en accord avec ses décisions il lui a toujours tenu à cœur de défendre les intérêts des clubs eurois auprès de la Ligue de Normandie.

Pas d'autre intervention, le Président Patrick HENRY clos l'Assemblée Générale.



P. HENRY
Président du Comité

Frédérique HEDOUIN
Secrétaire Générale

